

Pascale MAUCHANT-RENOULT

**Psychothérapeute Psychanalyste
Orthophoniste**

9, rue des écuyers
78100 St Germain-en-Laye
N° SIRET :32847542100082
N° cpam : 789131992

162 bis, grande rue Charles de Gaulle
94130 Nogent-sur-Marne
N° SIRET : 32847542100090
N° cpam : 949110357

Tél : 0633213607
pasmau94@gmail.com

ACADEMIE DE PARIS UNIVERSITE PARIS V - PAF DESCARRES
N° : 3765 SCIENCES HUMAINES ATTESTATION DE

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES DE PSYCHOLOGIE
PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PATHOLOGIQUE

LE SECRETAIRE GENERAL DE L'UNIVERSITE PARIS V CERTIFIE QUE :

NOME : MAICHANT PASCAL
EPIJOSE REBOULT
NEE LE 24 05 57 A PARIS 20

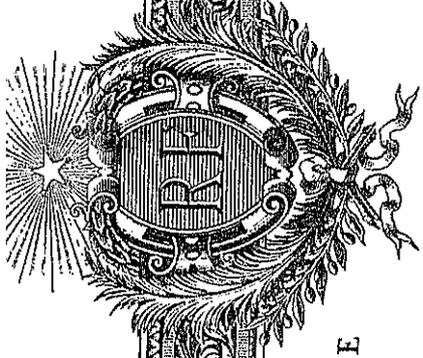
A ETE DECLAREE TITULAIRE DU DIPLOME SUIVANT
DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES DE PSYCHOLOGIE
PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PATHOLOGIQUE

2EME SESSION PARIS LE 18 OCTOBRE 1984
DE L'ANNEE 1984

LE SECRETAIRE GENERAL DE L'UNIVERSITE,
LE CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

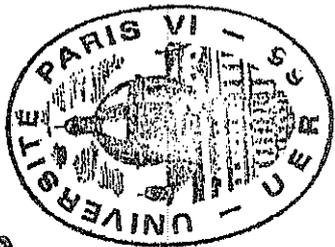
A. Troncy

COPIE ATTESTATION. (POUR ETRE VALABLE, NE DOIT ETRE NI SURCHARGE
NI GRAYER. L'UNIVERSITE NE PEUT A DELIVRE QU'UNE FOIS. LES MAIRES
ET LES COMMISSAIRES DE POLICE FRANCAIS, LES AGENTS DIPLOMATIQUES
OU CONSULAIRES DE LA FRANCE A L'ETRANGER PEUVENT EN DELIVRER DES
COPIES CERTIFIEES CONFICHES.



ÉPUBLIQUE

FRANÇAISE



MINISTÈRE DES UNIVERSITÉS
UNIVERSITÉ DE PIERRE & MARIE CURIE - PARIS VI

CERTIFICAT DE CAPACITÉ

DE D O R T H O P H O N I S T E

VU les titres initiaux produits par Mademoiselle MAUCHANT Pascale
né e à R I S 75020, le 24 MAI 1957

VU le procès-verbal dressé le 18 SEPTEMBRE 1980 par le jury du Certificat de Capacité
de l'Université de P H O N I S T E
de l'Université de P H O N I S T E - PARIS VI

constatant que l'intéressé a obtenu avec succès, dans les formes réglementaires, les épreuves du contrôle des connaissances et des aptitudes en vue de ce certificat;

LE CERTIFICAT DE CAPACITÉ DE D O R T H O P H O N I S T E
est conféré à Mademoiselle MAUCHANT Pascale, Jeanne, Yvonne

pour être joui avec les droits et les prérogatives qui y sont attachés.

Fait à PARIS VI le 15 DECEMBRE 1980
et par nous :
LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

Vu, pour le Ministre et par délégation :
LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE,
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS,

Signature du titulaire :
Mauchant

Lu
N°75-VIK010



La médicale

assure les professionnels de santé

Société d'assurance au capital de 2.160.000 EUR entièrement versé.
Entreprise régie par le Code des Assurances .R.C.S. Paris B 582 068 698
Adresse de correspondance : 3, rue Saint Vincent de Paul 75499 PARIS CEDEX 10

Prodica - S.A au capital de 915 874 005 euros entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des Assurances - Siège social 50-56 rue de la Procession 75015 Paris - RCS 334 028 123 PARIS
La Médicale de France - Entreprise régie par le Code des assurances - Société Anonyme au capital de 2 160 000 euros entièrement libéré - Siège social : 50-56 rue de la Procession 75015 Paris - 582 068 698 RCS Paris - N° TVA FR 78 582 068 698
Assurance Mutuelle Fédérale - Entreprise régie par le Code des assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes. - Siège social : 50-56 rue de la Procession 75015 Paris - SIREN 779 838 382
Pacifica - Société Anonyme au capital de 227 443 500 euros entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris. Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles, 61 rue Taitbout, 75009 Paris.

Vos références à rappeler
Numéro de client : 0A83334T
Numéro de contrat / adhésion : 00207938BV
RUM: + +00207938BV01 ICS: FR92ZZZ000876

Paris, le 16/05/2015

MDF 010322 1/2 017852 00005000 E1 00017 DD 61571444 0031

Votre dossier est suivi par :
DLG DE BOIS D'ARCY
HALL 2B LA CROIX BONNET
2 RUE GEORGES MELIES
78390 BOIS D'ARCY
Téléphone : 0130070580 Télécopie : 0130070581

MME PASCALE MAUCHANT
9 RUE DES ECUYERS
78100 ST GERMAIN EN LAYE

Montant en EUR	Date	Libellé
28,91	16/05	SOLDE EN NOTRE FAVEUR

AVIS D'ÉCHÉANCE
Période du 06/06/2015 au 06/06/2016

RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE

Madame, Monsieur,

La cotisation mensuelle de votre contrat arrive à échéance
Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Le décompte de votre cotisation est le suivant:

MME RENOULT PASCALE	Cotisation de base
"Contribution forfaitaire annuelle au fonds public mutualisé de responsabilité civile médicale " de 15 EUR incluse	181,92 E

Cotisation Annuelle				
Cotisation nette	dont Protection juridique	Frais	Taxes	Cotisation T.T.C.
152,11	43,12	0,00	29,81	181,92 EUR

Prestation exonérée de TVA en vertu de l'article 261-2° du CGI

Mode de règlement
Prélèvement bancaire

BIC : CCFRFRPP
IBAN: FR76 3005 6000 9300 9300 5927 948

Montant prélevé : 28,91 EUR
Date de prélèvement : 05/06/2015

En cas de modification de compte, veuillez nous faire parvenir un nouveau Relevé d'Identité Bancaire.

Avenant aux conditions générales de vente

Dans le cadre de l'usage de la mise à disposition des espaces de travail prévus aux consultations individuelles, la salle 2 vous sera dédiée selon les conditions suivantes:

1/ Durée hebdomadaire:

Le temps de travail initialement prévu est de 45 heures par semaine au total pour les deux intervenants Pascale MAUCHANT-RENOULT et Caroline COMBY, cet accord étant nominatif et non transférable.

2/ Tarification et modalités de paiement:

Salle de consultation: Le calcul du prix est basé sur le tarif horaire bénéficiant de façon permanente du bonus prévu pour les réservations faites 2 mois à l'avance, en intégrant le nombre de jours de congés annuel. Compte tenu de cette disposition, le montant de la mise à disposition de la salle est de 800,00 € par mois. Les plannings horaires hebdomadaires de 40h30 se répartissent de la façon suivante :

Pascale Mauchant-Renoult : 18 heures 30 par semaine

Lundi de 14h à 19h30

Mardi de 14h à 19h30

Mercredi de 12h à 19h 30

Avec 10 à 11 semaines de congés par an.

Caroline Comby : 22 heures par semaine

Jeudi de 12h à 20 h

Mardi de 10 h 30 à 12 h ou 11 h 30 à 13 h

Vendredi de 13 h 30 à 20 h

Samedi de 10 h à 16 h

Avec 6 à 7 semaines de congés par an.

Au-delà de ces emplois du temps, il est prévu dans nos accords, une souplesse de 4 heures 30 supplémentaires d'utilisation de la salle allant jusqu'à 45 heures d'occupation par semaine travaillée. L'occupation complémentaire de 4h30 se fera en journée, les lundis, mardis, mercredis matins ou le samedi après 16h

Le règlement sera fait par virement ou prélèvement automatique mensuel à l'ordre de la société Sophrokhepri.

Adhésion au Centre: son montant est fixé à 49,00€ TTC par mois et par intervenant, et donne accès à un ensemble de services mutualisés dont votre inscription et redevance aux services « Doctolib ». Cette adhésion s'arrête dès l'instant que les intervenants ne travaillent plus dans le Centre. Le premier mois est gratuit

3/ Réservation de la salle:

Les temps d'utilisation de la salle initialement prévus seront affichés de façon permanente sur planning du Centre tout au long de l'année.



4/ Durée du contrat et préavis:

La durée du contrat est d'un an renouvelable par tacite reconduction. La durée du délai de préavis est de trois mois . Ce délai court à compter du jour de la réception de la lettre recommandée, il est calculé de date à date.

Le contrat débutera le 01/01/2017

5/ Utilisation de la salle 2:

En dehors du planning prédéfini, la destination de la salle redeviendra un espace de formation collectif. Si les bénéficiaires souhaitent utiliser la salle pour des groupes, la réservation sera faite par l'achat d'un forfait correspondant aux besoins. De même, si l'horaire hebdomadaire devait être modifié, toute heure supplémentaire pourra être débitée du forfait prépayé tel que c'est prévu dans les conditions générales de vente originales. Ces réservations ponctuelles seront faites en utilisant le planning de réservation du Centre en ligne et ne font pas partie de notre accord tarifaire.

6/ Bénéficiaires du contrat :

Ce contrat prévoit que les deux bénéficiaires en acceptent les conditions de façon solidaire.

7/ Comme l'ensemble des intervenants du Centre une adresse mail (un alias) sera attribué individuellement aux bénéficiaires :

- Pascale.mauchant-renoult@sophrokhepri.fr
- Caroline.comby@sophrokhepri.fr

Fait à Nogent sur Marne, le 01/12/2016

Signature

Pascale Mauchant-Renoult

Caroline Comby

Evelyne Revellat